

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26174**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité Professionnelle et Recherche - Domaine : Sciences humaines et Sociales - Mention : Histoire - Spécialité : Patrimoines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le parcours "Réhabilitation et Sauvegarde du patrimoine architectural" forme des fonctionnaires attachés à des institutions et collectivités territoriales, ou des professionnels indépendants, capables d'intervenir dans des opérations destinées à réhabiliter le patrimoine ancien, bâti (architecture et décors) ou environnemental.

La personne diplômée peut exercer les activités suivantes :

Diriger des projets de conservation patrimoniale dans une collectivité territoriale ou un Etablissement public.

Exercer les fonctions d'attaché de conservation auprès d'une collectivité territoriale.

Exercer une fonction d'expert ou de conseiller indépendant en restauration et réhabilitation des bâtis anciens.

Travailler dans un cabinet d'architecte spécialisé en restauration.

Collaborer à un service du patrimoine pour la gestion et le suivi des dossiers administratif de réhabilitation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcours "Réhabilitation et Sauvegarde du patrimoine architectural" :

Administrations territoriales et nationales du patrimoine.

Services archéologiques de collectivités territoriales.

Entreprises de restaurations.

Cabinets d'architectes spécialisés dans la restauration du bâti ancien.

Cabinets conseils en gestion de biens à valeur patrimoniale.

Les titulaires du diplôme peuvent exercer dans les emplois suivants :

valorisation du patrimoine, chef de projet ;

attachés de conservation auprès de collectivités locales ;

conseillers en restauration et réhabilitation de bâtis anciens ;

attachés à la conservation des monuments historiques, ou aux services des bâtiments de France ;

collaborateurs de cabinets d'architectes ;

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1611 : Réalisation et restauration de façades

G1102 : Promotion du tourisme local

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de et deux semestres de master 2, comme spécialisation professionnalisante accessible à partir d'un master 1 en histoire et archéologie (type master HAMAM) ethnologie ou de tout équivalent dans le domaine SHS ou en architecture.

Au premier semestre, les étudiants suivent trois unités d'enseignement théorique et une unité de certification en langue vivante étrangère. Les contenus pédagogiques des trois UE (une obligatoire et deux d'enseignements optionnels à choisir dans une liste d'enseignements internes à la formation) assurent aux étudiants une formation de référence sur les théories du patrimoine et leur évolution historique et législatives ainsi que les méthodes fondamentales de l'archéologie du bâti et de la restauration d'éléments inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Les enseignements optionnels préparent les étudiants à la constitution de dossiers d'expertise et à une réflexion sur l'insertion d'éléments patrimoniaux à préserver dans un contexte de réhabilitation urbanistique contemporaine. La troisième UE propose, au choix, un perfectionnement dans les techniques de géomatique appliquée au patrimoine ou de prévention des risques sismiques lors des opérations de réhabilitation.

Au second semestre, les étudiants participent à des TP en ateliers proposant une connaissance pratique des techniques anciennes et

des matériaux authentiques utilisés pour les opérations de restauration, ainsi que les techniques d'art dans l'architecture, les enduits, les décors peints et les reliefs d'ornement. Ils effectuent ensuite un stage en situation professionnelle dans une entreprise ou des services d'une collectivité territoriale de trois mois minimum, et rédigent leur rapport de stage et un mémoire de recherche pour ceux qui souhaitent valider le master en option de recherche.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29/12/2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20081010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]
[Université de Nice Sophia-Antipolis](http://unice.fr)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]
 Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des lettres, arts et sciences humaines : 98, bd. Edouard Herriot - BP3209 - 06204 Nice cedex 3
 Centre d'Architecture et d'Urbanisme de la ville de Nice (ateliers).

Historique de la certification :

Création du diplôme septembre 2003.
 Dernière habilitation 2011
 Transformation par rattachement au secteur histoire en 2014